Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215600081-20251209-137D_2025-DE
FEUILLET 2025-00552

Nombre de Conseillers	
En exercice :	27
Présents :	24
Votants :	26

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Baden s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil, 3 place Weilheim, sur convocation légale en date du 28 novembre 2025 et sous la présidence de Monsieur Patrick EVENO, Maire.

Présents : Yannick LE HELLEY, Valérie LE BERRIGAUD, Bertrand CUVILLIER, Nadine LE MARHOLLEC, Jean-Claude LE BOULICAUT, Pernelle TOREST, Joël BIGNON, Ulyss JEGO, Frédéric LAURENT, Patrick BERTRAND, Marie-Françoise SELO-BEGUIN, Béatrice VAN DER GUCHT, Christian LE DANTEC, Anita ALLAIN-LE PORT, Brigitte FALLOT, Patrick PIQUET, Chantal de GRAEVE, Virginie LE GALL, Stephan PIETRZAK, Nadège CORSO, Patrick OURY, Didier VAUTRIN, Jacqueline UNTEREINER.

Ont donné procuration : Bruno PICAUD à Nadine LE MARHOLLEC, Séverine MULLER à Anita ALLAIN-LE PORT
Excusée : Sophie BODIN,

Secrétaire de séance : Ulyss JEGO

137/2025 - REFACTURATION ANNUELLE DE FRAIS AU BUDGET ANNEXE DES MOUILLAGES - MODALITES

La commune de Baden possède un budget annexe MOUILLAGES pour les activités liées à ce service sur le territoire.

Conformément aux grands principes budgétaires des finances publiques, chaque budget doit retracer l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à son exécution.

Aussi, il est proposé de définir formellement les conditions et mode de refacturation de certains coût directs ou indirects devant impacter le budget annexe alors qu'ils sont supportés par le budget principal de la commune de Baden. Cela permet en outre d'approcher le plus possible la réalité des coûts de l'exécution de ce service.

La refacturation se fait sur la base d'un état produit par année, visé par l'ordonnateur, et présentant les dépenses de fonctionnement suivantes pour le code fonctionnel **56** affecté aux Mouillages dont les principaux éléments* sont :

Objet	Imputation sur budget commune	Précision
Location de bureau (incluant les fluides)		Forfait 4 300€ Hors TVA
Fournitures administratives (dont consommables imprimante)	6064	
Fournitures de petits équipements	60632	
Entretien et réparation de bâtiments	615221	Quote-part de 2% des dépenses transversales du bâtiment de la mairie
Entretien et réparation de véhicule	61551	
Entretien et réparation de biens mobiliers (dont extincteurs)	61558	
Maintenance (dont portes piétonnes)	6156	Quotepart de 2% des dépenses transversales du bâtiment de la mairie
Assurances	6161 et 6168	Dont Responsabilité civile, Protection juridique, flotte automobile et naval, assurance incendie, etc.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215600081-20251209-137D_2025-DE

FEUILLET 2025-00553

Objet	Imputation sur budget commune	Précision
Affranchissement	6162	Selon code machine à affranchir
Téléphonie / Internet	6262	Fixe et portable
Adhésion CNAS	6474	Pour un agent
Médecine du Travail	6475	Pour un agent

**liste non exhaustive*

A noter que les charges de personnel sont directement mandatées sur le budget annexe des Mouillages.

Vu l'avis favorable émis par la commission Finances, activités économiques et tourisme réunie le 24 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

↳ formaliser le principe de refacturation annuelle des frais de fonctionnement du budget principal au budget annexe des mouillages dans les conditions présentées ci-dessus,

↳ de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour l'exécution de cette décision.

Le présent bordereau est adopté à l'unanimité.

Fait à BADEN, le 09 décembre 2025
Le Maire,
Patrick EVENO

